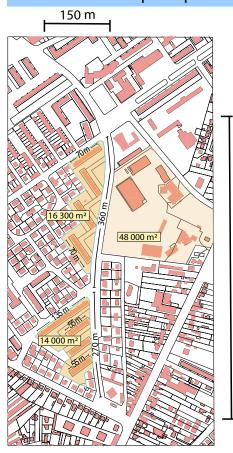
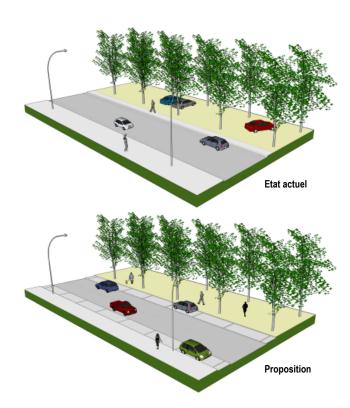
## Dimensions et espace public



#### Requalification de l'avenue de la libération



# Le statut des espaces non bâtis

#### Les espaces de voisinage

Espaces utilisés par tous les habitants du quartier et pas uniquement par les locataires de l'OPAC. Par exemple, les «triangles» en bordure de l'av de la Libération n'ont pas tous le même statut, même s'ils ont la même configuration et le même type d'aménagement.

Les grands espaces de jeux sont aussi utilisés par les habitants des pavillons, les chemins piétons à l'arrière des bâtiments servent aussi de raccourci entre l'arrêt de bus et le groupe scolaire.

#### Les espaces résidentiels

De part leur configuration propre ou leur situation, ces espaces sont utilisés par les habitants des bâtiments qui les bordent, presque exclusivement. Il s'agit de stationnement à proximité des immeubles ou de petites aires de jeux, peu aménagées (terrain de boules, etc.)

#### Les espaces de représentation

De nombreux espaces ne sont pas le lieu de pratiques ni des locataires de l'OPAC ni des habitants du quartier, c'est le cas des parties engazonnées à proximité des bâtiments. Leur rôle est essentiellement de protéger les logements de rez-de-chaussée des circulations de piétons et d'offir un cadre visuel agréable.





## Enjeux et orientations



Réduire l'emprise de la chaussée et créer du stationnement longitudinal



Redéfinir l'affectation des espaces de voisinage



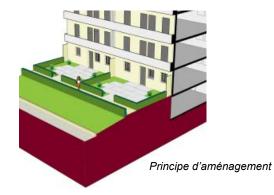
Rendre les RDC accessibles au PMR

#### Les espaces publics

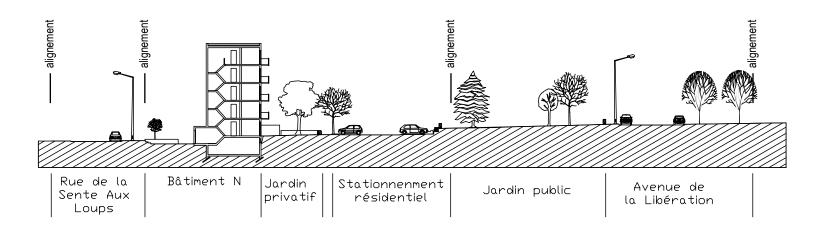
- Réduire l'emprise des chaussées pour apaiser la vitesse
- Créer du stationnement longitudinal
- Organiser la structure végétale
- Conforter le rôle de liaison de l'avenue de la Libération en créant une vraie promenade sur le mail (piétons/cycles)
- Définir un plan d'alignement qui fixe les limites entre domaine public et domaine privé
- Redéfinir l'affectation des espaces de voisinage afin d'affirmer leur rôle structurant
- Créer une entrée du groupe scolaire J.B. de la Salle améliorant la sécurité des élèves et en rapport avec son importance

#### Les unités résidentielles

- Proposer des aménagements pour les espaces résidentiels et de représentation qui prennent en compte les usages spécifiques de chaque bâtiment en fonction de leur localisation dans le quartier.
- Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les logements de rezde-chaussée par l'arrière des bâtiments
- Réorganiser la gestion des ordures ménagères par la création de points d'apport volontaire situés sur le domaine public et à distance raisonnable des bâtiments
- Doubler l'offre de stationnement résidentiel dans la partie nord dans l'objectif d'une place / logement
- Augmenter l'offre de stationnement dans la partie sud également dans l'objectif d'une place / logement



# Donner un statut clair à tous les espaces non bâtis



## L'aménagement des unités résidentielles

#### **ETAT ACTUEL**



#### PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT





Maître d'ouvrage : Groupement d'Intérêt Public pour le Programme de Rénovation Urbaine de Bourges

Contact : Jean-Pierre ROGER Montant : 68 000 € TTC Durée de l'étude : 6 mois

# ETUDE DU SECTEUR DE RESIDENTIALISATION LIBERATION A BOURGES

# Contexte et objectifs



L'objectif de cette mission est double:

- élaborer un programme de résidentialisation adapté à la configuration de l'ensemble immobilier Libération, après le diagnostic des usages et pratiques des espaces extérieurs et l'analyse des souhaits des habitants.

Ce programme constitue le document de rérérence des deux maîtres d'ouvrage - l'OPAC et la ville de Bourges - pour la conduite de la requalification des futures résidences et de leur gestion. Son niveau de détail est suffisant pour fournir l'annexe technique aux cahiers des charges confiés aux maîtres d'oeuvre.

- proposer un réaménagement de l'avenue de la Libération lié aux nouveaux rapports entre l'espace public et l'espace privé induit par le programme de résidentialisation.

Cette proposition doit également prendre en compte les difficultés liées aux entrées/sorties des élèves de l'établissement scolaire situé en frontière du secteur d'étude, et particulièrement le problème du stationnement des bus de transport scolaire, avec l'obligation de conserver, et même de mettre en valeur, la double rangées d'arbres le long de l'avenue de la Libération.

#### Données de cadrage :

Superficie du périmètre d'étude : 3 ha

Nombre de logements: 312 Date de construction: 1960

